



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commémorations

Question écrite n° 15506

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur l'importance de l'action européenne de la France, notamment en cette période de mise en place de l'euro. Il lui demande s'il ne lui semble pas opportun, comme l'avait déjà suggéré le précédent président de la République, lors d'une cérémonie du 14 juillet, d'honorer avec une particulière solennité l'appel historique du 9 mai 1950 du ministre des affaires étrangères, Robert Schuman, qui a constitué le départ de la construction européenne, cette clairvoyante et courageuse initiative étant, historiquement, considérée comme « la date de la naissance » de l'Europe démocratique, face au communisme totalitaire des pays de l'Est, dont on mesure mieux, à l'aube du 3e millénaire, les ravages.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué sur l'opportunité de célébrer avec une particulière solennité l'appel du 9 mai 1950 de M. Robert Schuman, point de départ de la construction européenne. Comme le sait l'honorable parlementaire, les chefs d'Etat ou de gouvernement des Quinze, réunis en conseil européen à Milan les 28 et 29 juin 1985, ont décidé l'institution les 9 mai de chaque année, de la Journée de l'Europe, en souvenir de l'initiative fondatrice de Robert Schuman. Depuis, de multiples manifestations sont organisées à cette date en France. Cette année, la Journée de l'Europe a revêtu une importance particulière quelques jours après la décision historique de passage à l'euro. Dans ce contexte, le ministre délégué chargé des affaires européennes a souhaité faire du 9 mai un temps fort de la campagne « Vivre l'Europe », destinée à mieux faire connaître et comprendre l'Europe. A cette occasion, un soutien important a été accordé au tissu associatif à vocation européenne, pour une valorisation sans précédent de la Journée de l'Europe. Des moyens nouveaux ont, par exemple, été mis au service des associations (annonces dans la presse quotidienne régionale, serveurs vocaux et internet pour informer le public sur toutes les initiatives locales...) afin de promouvoir la participation à la Journée de l'Europe. Le 9 mai 1998 a ainsi connu un retentissement nouveau. Plus de 3 800 manifestations ont été recensées dans l'ensemble des régions françaises, à l'initiative des collectivités territoriales, des établissements scolaires et universitaires, des associations, des administrations. Cette mobilisation sans précédent reflète une sensibilisation croissante de nos populations à la construction européenne...

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15506

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3196

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4258